



DECLARATION LIMINAIRE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La C.G.T. s'est rendu dans un grand nombre de sites pour y assurer des H.M.I. **C'est une voix unanime qui déplore le manque criant de Personnels. Dans les postes, les Trésoriers et Trésorières « mettent la main à la pâte » pour soutenir leurs Agents dans les missions quotidiennes. Nous tenons à saluer l'un d'entre eux, Trésorier d'un site proche de la frontière luxembourgeoise, qui a remplacé la caissière afin qu'elle puisse participer à la réunion syndicale.**

Au cours de nos visites, les Agents nous ont alertés sur différents problèmes et dysfonctionnements :

Concernant la sécurité des personnes pour les dégagements de fonds, la trésorerie d'Audun-le-tiche où les sommes dégagées peuvent être importantes, souhaite voir effectuer ces dégagements par la société de convoyage.

Dans la situation d'insécurité des personnes provoquée par des locaux dégradés, la Trésorerie de Fontoy où les revêtements des sols de l'étage ne peuvent plus être qualifiés de moquettes mais plutôt de « plaquettes de scotch plastifiées comblant les trous » **il devient urgent de remédier au problème.**

Quand à l'accès aux « commodités », à St Avold, « la discrétion n'est pas de mise » En effet pour se rendre aux toilettes , il faut passer le hall d'entrée . Les collègues nous disent prendre un dossier sous le bras pour aller « au petit coin » et traverser le hall. La complication se situe au niveau des toilettes « hommes » judicieusement installées sous l'écran d'appel des contribuables et une fois la porte ouverte ce dernier participe en direct aux pratiques urinaires de nos collègues masculins. **Il faut absolument trouver une solution pour nos collègues de St Avold.**

En ce qui concerne le fonctionnement des Postes, la Trésorerie de Grostenquin-Morhange nous alerte sur les envois des sommes à payer. Actuellement, la mise sous pli est assurée par le service du façonnage à la D.R.F.I.P. mais au 01 JUILLET 2012, il ont été informés de l'arrêt de ce service. Ce problème est énorme tant en terme de fournitures d'enveloppes que de prestations ce sont 8000 factures envoyées deux fois par an pour les factures d'ordures ménagères et 4000 factures envoyées trois fois par an pour les factures d'eau.

Quelles solutions apporterez-vous à ce poste, mais certainement à d'autres concernés par la même problématique, pour lesquels des accords dans la mise sous plis ne sont pas forcément possibles avec les ordonnateurs ?

Ce poste nous signale une insuffisance de personnel de remplacement pour la période d'été. Un mois de vacation ne permet pas un fonctionnement correct de ce service.

Pour ce qui est de la gestion des Agents, un certain nombre de problèmes a été évoqué.

Une information devrait être donnée aux Agents concernés par un précompte jour de carence prélevé en paie de juin.

La notation 2012 : il semblerait qu'une anomalie apparaisse sur la note antérieure 2011 qui ne serait pas reprise correctement sur la note de référence 2012.

Le traitement : l'indemnité de résidence n'est-elle pas liquidée normalement pour deux collègues de la Trésorerie de Faulquemont.

La formation professionnelle pour les postes éloignés de la résidence de Metz : il est demandé aux Agents concernés dans le cas de formations sur un demi-journée de poser l'autre demi-journée en congé pour le retour à leurs postes. L'autorisation d'absence prévue pour les délais de route serait-elle supprimée ?

Trésorerie de REMILLY : Comme déjà maintes fois signalé, le problème de la vétusté du parquet et des toilettes a été évoqué lors du dernier CHS, une demande a été effectuée auprès de la chef de poste, qui a confirmé les dires de la CGT. Une visite de l'infirmière et de l'assistante sociale a permis de constater les faits.

Trésorerie d'ARS-SUR-MOSELLE : en raison des attaques du Bureau SNCF, du bureau de Tabac, de la supérette et d'une agence bancaire en début d'année, un renforcement des mesures de sécurité (caméra de surveillance vidéo, ouverture de la porte par gâche électrique transport de fonds) a été demandé.

PAIERIE REGIONALE : Le problème déjà soulevé est celui de l'exiguïté des locaux en raison de l'augmentation du nombre d'agents suite aux nouvelles compétences des régions :

- 1) il n'y a plus assez de place
- 2) la région n'est pas disposée à en louer plus.

SERVICE DES DOMAINES : Le problème du paiement des frais de déplacement a également été évoqué. Le personnel de ce service effectue énormément de déplacements avec les véhicules personnels ce qui occasionne des avances de frais non négligeables surtout avec l'augmentation du prix de l'essence. Mais les retards pour le paiement de ces frais sont nombreux, il suffit que la responsable des RH soit absente pour que les délais s'allongent, et les sommes en cause ne sont pas négligeables. Sylvie Bohn fera une intervention lors du CTL.

La fontaine à eau qui ne fonctionne plus pour l'eau fraîche et ce malgré la visite du réparateur.

Le remplacement des deux cadres A qui partent en retraite est-il envisagé, et sous quelles conditions ?

DELME :

Les deux agents de Delme sont dans une situation difficile.

En effet, ils ne sont plus que deux (en réalité 1,80) suite à la réussite au concours de contrôleur d'un agent, à qui la Direction avait promis qu'il serait nommé à Delme (tout s'est fait oralement bien sûr). Or il a été nommé à Montigny-Pays-Messin.

Les deux agents qui restent sont au bout du rouleau d'autant plus que le poste est en intérim (depuis 6 ans).

Le syndicat interviendra à leur sujet lors du CT du 12 juin 2012.